

Traduit par l'Intelligence Artificielle (IA)

TERMES DE RÉFÉRENCE COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE COACHING

<u>Focus</u>	Éducation, développement et certification des entraîneurs nationaux. Le Comité consultatif national de coaching est un comité consultatif de Haltérophilie Canada Weightlifting (HCW), relevant du Directeur de l'éducation des entraîneurs (Directeur). En tant que tel, le Comité consultatif fournit une expertise technique et des conseils au Directeur et au Conseil d'administration (CA) de HCW sur le développement et la mise en œuvre du PNCE de HCW et d'autres programmes d'éducation, de développement et de certification des entraîneurs.
<u>Mandat</u>	Le Comité conseillera le Directeur dans les domaines suivants : 1. Examiner, fournir des commentaires et aider à la conception, au développement et à la mise en œuvre du curriculum du PNCE de HCW, en veillant à l'alignement avec les principes du DLTA. 2. Examiner les candidats pour la nomination au pool de développeurs de coachs, y compris les facilitateurs d'apprentissage (FA), les évaluateurs de coachs (EC) et les développeurs de coachs maîtres (DCM). 3. Fournir des commentaires sur les politiques et les lignes directrices opérationnelles de HCW dans les domaines de l'éducation et du développement des entraîneurs et formuler des recommandations sur les solutions potentielles aux lacunes et insuffisances. 4. Fournir une assistance et consulter d'autres comités consultatifs de HCW et les membres du CA sur les questions liées à l'éducation et au développement des entraîneurs. 5. Fournir un forum pour identifier et aborder les questions prioritaires affectant l'éducation et le développement des entraîneurs. Tâches du président : - En collaboration avec le Directeur, élaborer l'ordre du jour des réunions du comité en consultation avec les membres du comité. - Présider la réunion et s'assurer que le comité fait des recommandations dans le cadre de son mandat / de ses politiques et plans. - S'assurer que le Directeur communique les recommandations et actions du comité au Conseil. - Représenter le comité auprès du CA et des membres. - En collaboration avec les Directeurs, préparer des rapports écrits de recommandations, de progrès ou toute autre information pertinente pour soumission au CA. - S'assurer que les membres du comité sont informés de toutes les questions critiques et qu'ils restent informés des politiques organisationnelles pertinentes.
<u>Principales tâches / responsabilités</u>	
<u>Autorité</u>	Fournir une expertise technique au Directeur dans l'élaboration de politiques liées au PNCE de HCW et aux programmes de développement des entraîneurs.

De temps à autre, inviter à ses réunions d'autres individus jugés capables de contribuer au travail du Comité (c'est-à-dire des consultants / experts de l'industrie). Planifier des réunions et d'autres activités pour faciliter la prise de décision. Examiner et faire des recommandations pour réviser les termes de référence.

Le Comité sera composé de 4 à 6 membres comme suit : PRÉSIDENT Le CA nommera le Président après l'Assemblée générale annuelle (AGA) ou selon les besoins. MEMBRES - Un (1) représentant des athlètes, élu par le Conseil des athlètes. - Un (1) membre du Comité consultatif de haute performance, élu par le CCHP. - Un (1) membre représentant le facilitateur d'apprentissage (FA) / évaluateur de coach (EC) / ou développeur de coach maître (DCM) du PNCE en haltérophilie au Canada et ayant de l'expérience dans les systèmes de gestion de l'apprentissage et/ou les solutions d'apprentissage (par exemple, apprentissage mixte et solutions d'apprentissage en ligne) - Deux (2) entraîneurs inscrits à HCW ayant une expérience de base, de club, provinciale et de haute performance ainsi qu'une expertise en éducation, conception de curriculum et prestation / instruction de coaching aux niveaux communautaire, régional et/ou provincial Membres ex-officio sans droit de vote dans ce comité : - Directeur du développement des entraîneurs de HCW - Président de HCW

Composition & Prise de décision

TERMES / VOTE : -Tous les membres serviront des mandats de deux (2) ans, renouvelables. -La prise de décision se fait par vote majoritaire. Le quorum est la majorité des membres du comité. -Chaque membre aura une (1) voix. Il n'y a pas de votes par procuration. -En cas d'égalité, le Président en sa qualité d'ex-officio exprimera son vote.

Réunions

Le Comité se réunira tous les deux mois et/ou à l'appel du Président. Les réunions seront programmées via Zoom, MS Teams, et/ou par téléconférence.

Soutien et ressources du personnel

Le Comité travaillera en étroite collaboration avec le Directeur dans le cadre du budget établi par HCW.

Rapports

Rapports via le Directeur, comme suit : - Les procès-verbaux et notes des réunions seront conservés. - Des mises à jour seront fournies pour les réunions du CA. - Le Comité fera rapport aux membres lors de l'AGA sous forme de rapport écrit.

Approbation et révision

Les termes de référence ont été approuvés par le Comité exécutif de Haltérophilie Canada Weightlifting (tel qu'il était alors) le 1er juillet 2021 et seront mis à jour de temps à autre. Ce document sera examiné au moins tous les deux (2) ans par le CCNC et le CA et mis à jour si nécessaire.



weightliftingcanada.ca

Soumis par : Recommandé par : Approuvé par le Conseil exécutif : Trevor Cottrell (Directeur du développement des entraîneurs) Craig Walker (Président) 8 novembre 2022

